

Les citoyens oeuvrent pour la biodiversité



Écouter l'article



Il y a un an, la commune de Bonnes a adhéré au dispositif « Mon village, espace de biodiversité ».

Ce programme vise à accompagner la découverte de la biodiversité locale, afin de donner des clés pour contribuer à sa préservation. Il a été créé par le CNRS de Chizé (Deux-Sèvres) et est porté par l'association ABEILocales dans la Vienne. Cette dernière le met en place au sein des communes de Grand Poitiers. Il est déployé sur deux années, grâce à l'engagement des citoyens locaux.

Huit communes et trois quartiers de Poitiers s'engagent dans ce dispositif en 2021 (*lire par ailleurs*). Mais de nombreuses villes de l'agglomération - comme Bonnes - ont déjà franchi le pas sur ces trois dernières années.



Maxime Pironnet et Émilie Guichard, de l'association Bonnes nature, auprès des ruches de l'arboretum.
86red02

Ruches, randonnées, ateliers de construction...

À Bonnes, le dispositif a été rapidement et assidûment suivi. « Pour que le projet avance, il faut bien évidemment une volonté de la municipalité, mais surtout un véritable investissement des citoyens. C'est le cas à Bonnes », souligne Guy Andrault, président d'ABEILocales. Sous l'impulsion d'un instituteur, un petit réseau d'habitants s'est constitué autour d'une même sensibilité pour l'environnement. Le petit groupe local s'est structuré et a décidé de créer une association nommée Bonnes nature.

Un outil administratif important pour déployer les projets avec crédibilité. Et ceux-ci fleurissent sur la commune. Par exemple, sous le contrôle de Maxime Pironnet, apiculteur professionnel et président de Bonnes nature, trois ruches ont été installées au coeur de l'arboretum. « Elles servent pour des animations avec les classes de l'école. Le miel récolté leur revient », détaille l'apiculteur qui ambitionne la future installation d'un rucher pédagogique.

« Nous avons aussi effectué des ateliers pour fabriquer des abris à insectes et des mangeoires », ajoute Émilie Guichard, conseillère municipale et vice-présidente de l'association locale. Une activité qui a beaucoup plu aux enfants. « Ce sont les citoyens de demain. Et leur parole a beaucoup d'importance auprès des parents. Ce sont de bons vecteurs pour sensibiliser. »

Plusieurs événements sont aussi organisés régulièrement par la nouvelle association. C'est le cas de la Fête de la biodiversité ou de randonnées explicatives. « *L'objectif est de sensibiliser les enfants et les parents sur ce qui nous entoure* », explique Nicolas Chassebourg, membre du bureau. Un avis partagé par son confrère Didier Dubreuil qui lance une anecdote: « *Lors d'une rando, nous avons découvert l'intérêt d'une simple ortie sur la vie de sept espèces de papillons. Les regards des participants ont tout de suite évolué.* »

Le dispositif est désormais bien lancé dans la commune grâce à l'impulsion de l'association locale. Elle ambitionne l'obtention du label APicité, pour que la ville de Bonnes soit reconnue pour son engagement.

en savoir plus

Huit communes et trois quartiers s'engagent

Les communes de Curzay-sur-Vonne, Cloué, Celle-l'Évescault, Fontaine-le-Comte, Croutelle, Jaunay-Marigny, Migaloux-Beauvoir et Liniers entrent dans le dispositif « Mon village, espace de biodiversité » en 2021. Avec ces communes, trois quartiers de Poitiers se lancent: Saint-Éloi, Trois-Cités et le centre-ville. Depuis 2018, le total des communes adhérentes au programme se porte à 30, au sein même de Grand Poitiers (40 communes).

Pour ces nouvelles villes, le programme s'articule sur deux ans auprès des écoles et des citoyens. L'établissement scolaire va recevoir des ruches et des abris à insectes, tandis que les citoyens vont réceptionner des graines pour semer une prairie fleurie. Le groupe local devra également réserver un bout de terrain qui sera exempt de toute intervention humaine.

Bastien Blandin